



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTUDE DE L'ÉCOLE ANNÉE SCOLAIRE 2010 - 2011

Didier Lapeyre

René Muzas

PRESENTATION

L'étude est ouverte durant la période scolaire et accueille après les horaires d'école, les enfants scolarisés à l'école Didier Lapeyre et à l'école René Muzas.

Service gratuit, financé par la Mairie.

L'étude surveillée répond à un double objectif :

- L'accueil et l'encadrement des élèves
- L'accompagnement à la scolarité (l'aide aux devoirs)

ARTICLE 1^{ER} – HORAIRES D'OUVERTURE

Le soir de 17 h 00 à 18 h 00 :

- les mardis et jeudis à l'école Didier Lapeyre
- les lundis et jeudis à l'école René Muzas

Afin de ne pas perturber l'étude, les enfants ne doivent pas être repris avant 18 heures sauf cas exceptionnel.

ARTICLE 2 – RESPONSABILITÉ

Dans le cas où une tierce personne doit venir chercher l'enfant, le responsable légal doit signer une autorisation de tiers (document à retirer à l'étude. ➤ fiche d'inscription). Sans ce document, l'enfant ne sera confié qu'aux parents ou au tuteur légal.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION

Pour qu'un enfant puisse participer à l'étude, il devra être obligatoirement inscrit.

ARTICLE 4 – ENCADREMENT

L'étude est assurée par des enseignantes.

ARTICLE 5 – DISCIPLINE

La fréquentation de l'étude surveillée implique de la part des enfants le respect de l'enseignante et du matériel. Toute dégradation commise par l'enfant engage la responsabilité financière des parents.

En cas d'indiscipline d'un enfant, la commune peut engager la mise en œuvre des sanctions suivantes:

- Courrier d'avertissement adressé aux parents
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive

ARTICLE 6 – REGLEMENT

Toute participation à l'étude surveillée implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

ARTICLE 7 – ADOPTION DU REGLEMENT

Le présent règlement est applicable à compter du jeudi 2 septembre 2010 et opposable à tous.

Monsieur le directeur général des services et les enseignantes sont chargés pour ce qui les concerne de faire appliquer ce règlement.

Le Maire,

Christian DÉZALOS

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant _____
déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Boé, le

Signature des parents